# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Quelle politique de reboisement après l'incendie du massif de Fontainebleau ?

Question écrite n° 17481

### Texte de la question

Mme Sylvie Ferrer appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur la politique de replantation au sein du massif des Trois Pignons après le dramatique incendie de juillet. Les politiques de plantation de résineux à croissance rapide pour répondre aux besoins exclusifs de l'industrie du bois de construction font partie des causes invoquées ayant favorisé le départ et la propagation du feu. L'Assemblée nationale, dans son rapport d'information de mai 2023, préconisait de mettre fin à la monoculture, particulièrement propice aux maladies et au feu. Elle recommandait de généraliser la « forêt mosaïque », qui mélange des essences variées et d'âges différents pour renforcer la résilience globale des massifs. Face au dérèglement climatique, les résineux sont une essence hautement inflammable qui ne rejette pas de souche après un incendie. À l'inverse, des essences feuillues plus résilientes, comme le chêne vert ou le chêne-liège, ralentissent la propagation du feu et possèdent une formidable capacité de régénération naturelle. Les rapports successifs du Parlement et de la Cour des comptes le démontrent : l'État impose à l'ONF une trajectoire de rentabilité commerciale court-termiste, une véritable politique de financiarisation du vivant. Contraints par des objectifs de rendement imposés d'en haut, les agents de l'ONF se voient poussés à privilégier la monoculture de résineux, notamment les pins, douglas, épicéas. Les agents de l'ONF sur le terrain, dont Mme la députée salue le dévouement, subissent cette logique comptable qui asphyxie leur mission de service public. Ainsi, les schémas d'emplois contraignants ont entraîné une réduction de ses effectifs de 12,3 % depuis 2013. Le rapport de la Cour des comptes de mai 2024 conclut que les moyens humains de l'établissement apparaissent désormais insuffisants pour répondre aux missions croissantes qui lui sont assignées. Les réductions d'effectifs au sein de l'ONF ont été étendues aux effectifs d'ouvriers forestiers dont l'établissement a désormais de plus en plus besoin pour répondre aux travaux sylvicoles de renouvellement des forêts publiques, en l'absence d'alternative sur le marché privé, ainsi que pour renforcer ses missions de surveillance des forêts contre l'incendie. En conséquence, elle lui demande si le Gouvernement compte enfin permettre à l'ONF de remplir sa mission en fonction de l'urgence écologique et d'engager une véritable transition sylvicole, s'il peut garantir que la replantation de la forêt des Trois Pignons privilégiera des essences feuillues résilientes face aux incendies de demain et s'il entend replanter la forêt d'hier ou celle de demain.

### Données clés

**Auteur :** Mme Sylvie Ferrer
**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (1re circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 17481
**Rubrique :** Bois et forêts
**Ministère interrogé :** Transition écologique, biodiversité et négociations internationales
**Ministère attributaire :** Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 4 août 2026, page 7299